



Des femmes et des hommes
pour votre bien

BAREMES DES HONORAIRES

Prix maximums des prestations assurées

TRANSACTIONS (à la charge du vendeur)

Prix de vente	Honoraires
De 23.000 € à 61.000 €	6.000 €
De 61.001 à 107.000 €	7.000 €
De 107.001 € à 150.000 €	8.000 €
De 150.001 € à 199.999 €	9.000 €
De 200.000 € à 249.999 €	10.000 €
De 250.000 € à 299.999 €	12.000 €
De 300.000 € à 399.999 €	15.000 €
De 400.000 € et +	5%

Avis de valeur verbal : offert - Avis de valeur écrit : 120€ TTC (et sur devis en cas de pluralité de lots)
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

GESTION (habitation - à la charge du bailleur)

Pack Avantage : 6,00 % TTC du montant des encaissements
Pack Classic : 7,20 % TTC du montant des encaissements
Possibilité de souscrire une assurance loyers impayés en sus
2,22 % TTC sur les sommes quittancées (détails des packs sur demande)
0,42 % TTC honoraire de contentieux (dossier impayé locataire)

LOCATION (habitation)

En conformité avec la Loi ALUR

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :

Part locataire : Zone non tendue : 8 € TTC / m²
Zone tendue : 10 € TTC / m²
Zone très tendue : 12 € TTC / m²
Part bailleur : Zone non tendue : 8 € TTC / m²
Zone tendue : 10 € TTC / m²
Zone très tendue : 12 € TTC / m²

Frais d'état des lieux d'entrée :

Part locataire : 3 € TTC / m²

Part bailleur : 3 € TTC / m²

Honoraires de négociation et d'entremise : Offert

LOCATION (parking)

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :

A la charge du locataire : 1 mois de loyer TTC

A la charge du propriétaire : 1 mois de loyer TTC

LOCATION

(locaux industriels et commerciaux)

Recherche locataires, négociation :
(sur montant du loyer de la première année)

18 % TTC à la charge du bailleur

18 % TTC à la charge du locataire

Bail en sus auprès d'un notaire